

Peut-on être convaincu que l'Islam est capable de diriger ? l'humanité

<"xml encoding="UTF-8?>

Question: Peut-on être convaincu que l'Islam est capable de diriger l'humanité, étant donné la situation actuelle du monde et ses progrès tout aussi surprenants? Est-il qualifié pour répondre aux exigences

présentes? En réalité, le moment

n'est-il pas venu

pour l'être

humain,

possédant toutes

ces

connaissances,

voyageant dans

les profondeurs

de l'espace et



conquérant les étoiles, de rejeter ces concepts religieux usagés et d'adopter une nouvelle ligne de conduite, pour une existence encore plus prestigieuse? N'est-il pas grand temps pour lui de focaliser toutes ses capacités intellectuelles et ses résolutions en vue de victoires dignes de ce

?nom

Réponse: Avant de répondre à cette interrogation, il est nécessaire de rappeler qu'en réalité nous préférons, de façon tout à fait naturelle, la nouveauté à ce qui est ancien. Nous avons certes, une prédilection pour tout ce qui est récent par rapport au vétuste; mais cela ne signifie pas que ce soit une généralité. Cet état d'esprit peut cependant être appliqué et employé pour tout et partout. Par exemple, l'on ne peut pas dire que la règle des deux fois deux font quatre ($2 \times 2 = 4$), usitée par l'être humain depuis plusieurs millions ou milliers d'années, est à présent dépassée et doit être rejetée ! L'on ne peut pas non plus prétendre que le système de vie sociale en cours, jusqu'à présent, au sein des sociétés humaines, doit être à nouveau planifié

en raison de son ancienneté afin qu'une existence purement individuelle fasse ses premiers pas. De même, on ne peut affirmer que l'assujettissement aux lois civiles qui restreignent un certain nombre de libertés individuelles soit maintenant désuet et harasse tout le monde. À une époque où l'homme a mené à bien la conquête de l'espace et où des navettes spatiales placées sur orbite s'emploient à des prospections diverses, il est indispensable pour l'humanité d'ouvrir de nouvelles voies et de se libérer du joug de la loi, du législateur et des personnes .chargées de leur exécution

Il est, certes, inutile de préciser que ces propos sont sans fondement et dérisoires. En principe, la question de savoir ce qui est révolu ou actuel ne se pose qu'en cas d'évolution et pour des éléments capables de subir des transformations. Ainsi, ceux-ci sont certains jours pleins de fraîcheur et de splendeur; alors qu'à d'autres moments sous l'effet de conditions austères, ils .se trouvent flétris et ternis

Par conséquent, dans les thèmes qui portent sur l'étude des événements et les exigences naturelles s'y rapportant, les circonstances de la création et les véritables lois universelles (de l'existence) y sont analysées. Ceci concerne justement l'un de nos sujets de discussion, à savoir: est-ce que l'Islam peut gérer l'humanité tout en tenant compte de la situation existante? Pour y répondre, il ne faut guère s'attacher à ce genre de pensées idéalistes et traiter l'histoire de vieillotte ou de récente. Tout discours à un lieu bien précis et tout point de vue une place .bien définie

Mais quant à savoir si l'Islam est apte à régir l'humanité dans les conditions actuelles, il faut tout d'abord préciser que cette question n'est pas exempte de singularité, sachant que l'Islam possède lui-même une signification tout à fait prodigieuse sur laquelle se base l'appel coranique. En effet, l'Islam est la voie que l'ordre créateur de l'être humain et de l'univers trace pour l'humanité. L'Islam est un rite qui s'adapte à la nature innée (fitrat) et la nature constitutive (tabi'at)(1) humaines, leur étant bien particulières. Son accord parfait avec la nature profonde de l'être humain lui a permis d'assurer les véritables besoins de l'homme, non .pas ses aspirations illusoires et ses désirs affectifs ou sentimentaux

Il est clair que tant que l'homme reste humain, les natures constitutive et innée restent humaines et le resteront. Quels que soient le lieu, l'époque et la situation dans lesquels il vit, l'homme conserve ses natures constitutive et innée qui, étant humaines, lui ont proposé une .voie à emprunter de gré ou de force

Par conséquent, le véritable sens de cette question est de comprendre si l'homme, en progressant dans la voie que les natures constitutive et innée lui montrent, est capable d'y trouver son bonheur naturel et d'atteindre les aspirations propres à sa nature. Par exemple, un arbre atteint-il le dessein idéal de sa nature en accomplissant le parcours naturel lui dévolu et en se servant des éléments adéquats mis à sa disposition? Bien sûr que les interrogations de .ce genre ne sont qu'une éventualité ainsi que de l'hésitation face à une certitude

L'Islam, en tant que voie des natures constitutive et innée, n'est rien d'autre que le véritable cheminement de l'existence humaine. Il n'admet aucune variation en fonction de telles ou telles conditions existantes. Les aspirations relevant des natures constitutive et innée, non pas leurs désirs affectifs et émotionnels ou vœux superstitieux, sont leurs réelles exigences. Puisque l'objectif des natures innée et constitutive n'est autre qu'une destinée pleine de félicité et de :bonheur. Dieu dans Ses « Paroles » (le Saint Coran), affirme

فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا فِطْرَتَ اللَّهِ الَّتِي فَطَرَ النَّاسَ عَلَيْهَا لَا تَبْدِيلَ لِخَلْقِ اللَّهِ ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ وَلَكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ

Dirige ton visage vers la religion exclusivement (pour Dieu), telle est la nature innée que Dieu » a originellement donnée aux hommes – pas de changement à la création de Dieu-. Voilà la (religion de droiture... » (2

En résumé, ce verset peut-être ainsi commenté: Comme cela est évident et perceptible pour nous, toutes les variétés existantes au sein de l'univers de la création ont une existence bien particulière. Elles ont, durant leur vie, une ligne de conduite précise et leur propre parcours, qui leur permet de poursuivre leur existence dans un dessein bien déterminé. Elles sont satisfaites de pouvoir atteindre leur objectif, sans avoir à rencontrer au cours de leur existence d'obstacles nuisibles

En d'autres termes, nous pouvons affirmer que le parcours de l'existence (et de la survie) est approprié aux moyens qu'il possède en lui-même et qui lui permettent de le couvrir sans problème et de le mener à bonne fin

Une graine de blé en tant que céréale possède sa propre destinée, de sorte qu'il renferme en lui tous les codes génétiques. Les substances élémentaires, quant à elles, sont absorbées en quantités bien déterminées, car elles sont nécessaires à la croissance ainsi qu'au développement de la tige de blé. Puis elles sont consommées d'une manière appropriée, de manière à permettre au blé d'atteindre le but qui lui a été fixé

La méthode spécifique adoptée par la gerbe de blé, pour se développer en fonction des facteurs aussi bien internes qu'externes, ne variera jamais. On ne verra jamais par exemple qu'une tige de blé, après avoir accompli une partie de sa croissance, choisisse à devenir un pommier et développe un tronc et des branches et commence à sortir des feuilles et à bourgeonner; ou qu'elle cherche à devenir un moineau, en développant un bec et des ailes et se mette à voler. La création entière, dont l'homme fait partie, est régie par ce principe

L'humanité possède donc elle aussi durant son existence un cheminement naturel et inné et un objectif final qui n'est autre que sa propre perfection, sa félicité. Sa constitution physique est organisée de façon à lui montrer la voie naturelle innée et constitutive qui lui est destinée et de la guider en direction de ses véritables intérêts

Dieu le Très Haut décrit cette guidance spirituelle (hidâyat) générale au sein de la création tout entière, de la façon suivante:« (Dieu est) Celui qui a donné à chaque chose sa propre création .(puis l'a dirigée » (3

:Concernant la direction spirituelle particulière à l'être humain, Il déclare cette fois

وَنَفْسٍ وَمَا سَوَّاهَا فَأَلْهَمَهَا فُجُورَهَا وَتَقْوَاهَا قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّاهَا وَقَدْ خَابَ مَنْ دَسَّاهَا

Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée; et lui a alors inspiré son infidélité, de » même que sa piété ! A réussi, certes, celui qui la purifie. Et est frustré, certes, celui qui la .(corrompt » (4

D'après ce qui vient d'être énoncé, il devient évident que le véritable parcours de l'existence humaine – embrassant son vrai bonheur – est la voie vers laquelle le guident les natures constitutive et innée. Cette dernière est basée sur les intérêts authentiques de l'être humain, conformément aux exigences de la création de l'homme et de l'univers, que ceux-ci soient en accord avec les désirs affectifs et sentimentaux de ce dernier ou non. Dans leurs sollicitations, les sensations doivent, certes, suivre en toute soumission les directives des natures constitutive et innée et non le contraire. Il n'appartient absolument pas aux natures constitutive .et innée de s'en remettre aux envies corrompues des sens et des émotions

La société humaine doit fonder de toute évidence, sa destinée sur des principes réalistes et non sur des bases instables; des idées reçues superstitieuses et des émotions entièrement illusoires. Voilà justement la grande différence entre les lois islamiques et les autres lois civiles; les lois sociales ordinaires obéissent à la volonté de la majorité des membres de la société (soit la moitié + 1). Alors que les lois islamiques, quant à elles, sont en harmonie avec la direction spirituelle des natures constitutive et innée. Ces dernières sont en fait, un signe de la Volonté divine et c'est pourquoi le Saint Coran considère le commandement et la législation

:comme étant exclusifs au domaine de la Grandeur divine

إِنَّ الْحُكْمَ إِلَّا لِلَّهِ

» (5 ... » (L'autorité n'appartient qu'à Dieu...

وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ اللَّهِ حُكْمًا لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ

» (6 ... » (Qui est meilleur à Dieu, en jugement pour des gens qui croient fermement?

De même, dans la plupart des nations, ce sont les aspirations de la majorité ou les décisions d'un dictateur qui prédominent habituellement, et peu importent qu'elles fussent en accord avec le droit et la vérité ou assurassent ou non le véritable intérêt de cette société. Par contre dans un état réellement islamique, le pouvoir fait partie à part entière du droit et de la vérité; l'ambition des personnes devant s'y soumettre et y obéir. Cela permet de dissiper aussi un autre malentendu, à savoir que l'Islam n'apprécie guère toute convenance de la société humaine et qu'il ne les adapte pas aux communautés humaines qui, de nos jours, jouissent d'une liberté outre mesure et bénéficient de toutes sortes de jouissances, ne seront jamais prêtes à se soumettre à toutes les restrictions qu'impose la religion musulmane.

Bien entendu, si l'on prend en considération la situation actuelle de l'humanité, on observe qu'une dégénérescence atteint tous les aspects de son existence, et toutes sortes de dépravations et d'oppressions ne cessent de la souiller, on peut supposer qu'elle risque de s'anéantir à tout moment. Si on la compare avec l'Islam, il est sûr qu'on ne trouvera aucun point commun entre cette religion claire et précise et cette humanité si profondément assombrie. Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que le maintien de la situation actuelle du courant islamique – c'est-à-dire l'énoncé d'un certain nombre de règles de jurisprudence –

assure la félicité absolue de l'être humain. Cela équivaldrait à attendre d'un régime despotique et dictatorial qui ne possède de la démocratie que le nom, d'avoir les effets et les bienfaits d'une véritable démocratie. Ou encore qu'une personne malade attende sans rien faire, une .amélioration de son état du moment que son ordonnance a été prescrit

Mais si nous évaluons les natures constitutive et innée – dons de Dieu – à l'Islam, religion même des natures constitutive et innée, nous constaterons qu'ils sont en parfaite harmonie. Comment peut-on d'ailleurs concevoir que la voie que les natures innée et constitutive se sont choisie puisse ne pas leur être compatible, puisque ce sont elles qui l'amènent dans cette ?direction et qu'elles ne connaissent de toute façon pas d'autre voie

Bien sûr, les natures constitutive et innée sont elles aussi devenues victimes de déviations et d'erreurs de compréhension, dues à la corruption de nos semblables. D'une certaine mesure, cette relation entre la nature constitutive et la nature innée d'une part et la voie et la méthode qu'elles ont montrées elles-mêmes a été interrompue. Dans des conditions aussi défavorables, il est certes raisonnable de lutter contre cet état de fait, afin de rendre le terrain plus propice, et non pas de tracer une ligne d'invalidation autour des natures constitutive et innée corrompues, et de fermer les yeux sur cet être humain totalement désespéré de ne pouvoir atteindre une quelconque sérénité. Selon le témoignage de l'histoire, tout nouveau système a toujours rencontré, à ses débuts, une forte résistance de la part des méthodes et conditions antérieures. Puis, suite à de nombreux conflits, souvent sanguinaires, elles réussissent toujours à se faire .une place dans la société et même à effacer des mémoires, le nom de leur ancien opposant

Le régime démocratique qui, selon ses sympathisants, est le système le plus approprié à la volonté populaire a, pour être instauré en France, provoqué la sanglante révolution. Bien d'autres événements sont également survenus dans certains pays, et ce n'est par la suite qu'ils ont pu se stabiliser. C'est aussi le cas du régime communiste qui, d'après ses tenants, est la synthèse de tous les mouvements progressistes humains et le meilleur cadeau de l'histoire ! Lors de ses premières manifestations en Union Soviétique puis en Asie, en Europe et en Amérique latine, c'est le sang des dizaines de millions de gens qui fut versé pour qu'il puisse .enfin acquérir la stabilité

En fin de compte, la résistance ou le mécontentement initial d'une communauté ne signifie pas du tout l'inconvenance, l'anéantissement ou l'illégitimité de ce système. L'Islam est certes bien vivant et capable de se mettre en valeur au sein de la société

Permettez donc que nous développions et analysions plus amplement ce sujet dans les discussions à venir

: Notes

Pour le mot tabi'at nous utiliserons soit le terme nature ou nature constitutive et pour le mot -1
(fitrat nature innée. (Note du traducteur

.Coran, Sourate 30 (les romains), verset 30 -2

.Coran, Sourate 20 (Tâ-Hâ), verset 50 -3

.Coran, Sourate 91 (Le Soleil), verset 7-10 -4

.Coran, Sourate 12 (Youssef), verset 40-5

.Coran, Sourate 5 (La table servie), verset 50 -6